



## CONVENTION DE LICENCE D'UTILISATION

### Wayk® Bastion

---

**AVIS IMPORTANT POUR TOUS LES UTILISATEURS:** VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA CONVENTION QUI SUIV AVANT D'INSTALLER, D'ACCÉDER OU D'UTILISER LE LOGICIEL. CETTE CONVENTION CONTIENT UNE CLAUSE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE.

EN INSTALLANT, EN ACCÉDANT OU EN UTILISANT LE LOGICIEL POUR LES FINS PERMISES AUX PRÉSENTES, VOUS CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ AUX MODALITÉS ET CONDITIONS DE CETTE CONVENTION DE LICENCE D'UTILISATION ET VOUS REPRÉSENTEZ AVOIR LA CAPACITÉ JURIDIQUE D'Y CONSENTIR OU L'AUTORITÉ DE LIER VOTRE ORGANISATION. SI VOUS N'ÊTES PAS EN ACCORD AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS, EN TOUT OU EN PARTIE, VEUILLEZ NE PAS INSTALLER OU UTILISER LE LOGICIEL.

Cette Convention est conclue entre Devolutions (« **Devolutions** », « **nous** », « **notre** », « **nos** ») et la personne ou l'Organisation (« **vous** ») faisant l'acquisition d'une Licence Client.

#### 1. Définitions

Les termes définis ci-dessous ont la signification suivante:

**Addenda relatif aux niveaux de support :** réfère à l'Addenda relatif aux niveaux de support (tel qu'amendé, remplacé ou suppléé de temps à autres) accessible au <https://devolutions.net/fr/legal>, lequel fait partie intégrante de la Convention.

**Convention:** désigne la présente convention de licence d'utilisation, telle que celle-ci peut être amendée, remplacée ou suppléée de temps à autres, collectivement avec ses annexes, les Addendas, vos Ordres d'achat et la Documentation.

**Documentation:** signifie les manuels, guides, politiques et autres documents et spécifications techniques développés ou publiés par Devolutions en lien avec le Logiciel (tels qu'amendés ou mis à jour de temps à autre), disponibles sur le site web de Devolutions au <https://docs.devolutions.net/wayk>.

**Données à caractère personnel:** désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, soit une personne physique pouvant être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

**Licence Client :** désigne tout type de licence client tel que décrit au paragraphe 2(b).

**Licences publiques:** signifie les licences publiques permettant d'utiliser, de reproduire et de distribuer les Logiciels libres en conjonction avec le Logiciel.

**Logiciel:** désigne collectivement Wayk Bastion, Wayk Client et Wayk Agent en code objet, incluant leurs Mises à jour.

**Logiciels libres:** désigne les logiciels libres incorporés au Logiciel, en tout ou en partie, en conformité avec les Licences publiques applicables.



**Mises à jour:** signifie toute nouvelle version du Logiciel ou de l'une de ses composantes ainsi que tout(e) mise à jour, mise à niveau, correctif, révision, supplément, ajout, modification, amélioration, traduction, fonctionnalité, ajout, outil et maintenance développée(e) et incorporée(e) au Logiciel par Devolutions de temps à autre.

**Ordinateur:** signifie tout équipement informatique, appareil mobile, serveur, réseau ou autre appareil électronique.

**Ordinateur Client:** signifie un Ordinateur sur lequel est installé Wayk Client et duquel les Techniciens peuvent se connecter à distance à des Ordinateurs gérés par l'entremise du Logiciel.

**Ordinateur géré:** signifie un Ordinateur sur lequel est installé Wayk Agent et auquel les Techniciens peuvent accéder à distance par l'entremise du Logiciel.

**Organisation:** signifie, sans s'y limiter, toute société de personnes, société à responsabilité limitée, corporation, association, fiducie, coentreprise, organisation (légalement constituée ou non), autorité gouvernementale ou autre entité juridique.

**Période d'abonnement:** désigne la période d'abonnement à une Licence Client.

**Société Affiliée:** signifie toute entité qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec l'entité concernée. Pour les fins de cette définition, le terme « contrôle » signifie la détention de plus de cinquante pourcent (50%) des actions, unités ou intérêts dans l'entité.

**Suggestion:** signifie toute suggestion, recommandation, rétroaction ou idée pour modifier ou améliorer le Logiciel qui nous est communiquée par vous ou un Utilisateur.

**Technicien:** désigne toute personne autorisée ou désignée par vous en vertu d'une Licence Client pour se connecter à distance à des Ordinateurs gérés par l'entremise du Logiciel.

**Utilisateurs:** désigne collectivement les Techniciens et les Utilisateurs gérés.

**Utilisateur géré:** désigne toute personne permettant à un Technicien de se connecter à distance à son Ordinateur géré par l'entremise du Logiciel.

**Travaux et Contenus:** signifie collectivement le Logiciel, les Mises à jour, la Documentation et tous travaux et œuvres qui en sont dérivés (que ceux-ci soient conçus ou développés par nous, vous ou un Technicien), incluant tout(e) configuration, fonctionnalité, interface, contenu, infographie, icône de bouton, logo, nom, marque, script, image, icône, œuvre artistique, photo, programme informatique, design, application, donnée, texte, graphique et fichier vidéo ou audio intégré(e) au Logiciel, incluant toute présentation, coordination, arrangement, mise en valeur ou sélection de l'un ou l'autre de ces éléments au sein du Logiciel, mais excluant tout Logiciel libre.

## 2. Octroi de Licence

- (a) Licence générale. Sous réserve de votre abonnement à une Licence Client, du paiement des frais de licence applicables et de votre respect des termes et conditions de la présente Convention, Devolutions octroie par la présente une licence non-exclusive, limitée et révocable (la « **Licence** ») vous permettant et permettant aux Utilisateurs: (i) d'installer, d'accéder et d'utiliser le Logiciel pendant votre Période d'abonnement pour fin d'établir des connexions à distance entre des Ordinateurs Client et des Ordinateurs gérés; (ii) de télécharger, sauvegarder, imprimer, reproduire et utiliser la Documentation uniquement à des fins de support à l'utilisation du Logiciel; et (iii) d'effectuer une copie du Logiciel à des fins d'archivage, de sauvegarde d'urgence ou de recouvrement. Vous reconnaissez que le Logiciel fait l'objet d'un droit de licence et non d'une vente, et que vous ou les Utilisateurs n'obtenez aucun titre ou droit de propriété dans celui-ci.
- (b) Licence Client. Un abonnement valide à une Licence Client est requis afin d'activer la Licence et d'accéder et d'utiliser le Logiciel. Une fois activée, la Licence permet l'installation du Logiciel sur un nombre illimité

d'Ordinateurs gérés, mais le nombre de Techniciens autorisés à accéder et à utiliser le Logiciel à partir d'un Ordinateur Client variera selon le type de Licence Client sélectionné, tel que décrit ci-dessous:

- i) *Licence Client Unique*: permet à un seul Technicien désigné d'une Organisation d'accéder et d'utiliser le Logiciel afin de se connecter à distance aux Ordinateurs gérés. Une Licence Client unique peut être réassignée à un autre Technicien désigné si requis mais ne peut être utilisée sur une base flottante ou concurrente.
- ii) *Licence Client Site*: permet à un nombre illimité de Techniciens principalement localisés, basés ou rattachés à un seul site physique ou lieu d'affaires d'une Organisation d'accéder et d'utiliser le Logiciel afin de se connecter à distance aux Ordinateurs gérés.
- iii) *Licence Client Pays*: permet à un nombre illimité de Techniciens principalement localisés, basés ou rattachés à de multiples sites physiques ou lieux d'affaires d'une Organisation situés au sein d'un même pays d'accéder et d'utiliser le Logiciel afin de se connecter à distance aux Ordinateurs gérés.
- iv) *Licence Client Globale*: permet à un nombre illimité de Techniciens localisés, basés ou rattachés à tout site physique ou lieu d'affaires d'une Organisation d'accéder et d'utiliser le Logiciel afin de se connecter à distance aux Ordinateurs gérés, sans limitation géographique.

(dans chaque cas une « **Licence Client** »)

Devolutions se réserve le droit de limiter l'application d'une Licence Client Site, Licence Client Pays ou Licence Client Globale à une ou plusieurs unité(s) d'affaire spécifique(s) d'une Organisation, dépendamment de ses besoins, de sa taille et de sa structure.

- (c) Termes spécifiques – Versions d'essai et bêta. Devolutions peut, à sa seule discrétion et à tout moment, vous offrir d'installer et d'utiliser une version d'essai du Logiciel à des fins d'essai et d'évaluation (un « **Essai gratuit** »). Nous nous réservons le droit de limiter, de modifier ou de mettre fin à votre Essai gratuit à tout moment et pour quelque raison que ce soit, à notre seule discrétion et sans responsabilité de notre part. L'Essai gratuit se terminera (i) à la fin de la période d'essai indiquée à votre Ordre d'achat ou, si aucune date n'est spécifiée, 90 jours après l'octroi de votre Essai gratuit, ou (ii) au moment de l'achat d'une Licence Client. Il pourra vous être demandé de fournir certaines coordonnées et informations limitées afin de pouvoir accéder à un Essai gratuit. Devolutions peut également de temps à autre vous offrir un accès gratuit à une version bêta du Logiciel avant sa publication officielle (« **Version Bêta** »). Vous comprenez et acceptez que toute Version Bêta demeure en développement continu, peut être inutilisable ou incomplète, ou peut contenir des bogues inconnus, des erreurs ou d'autres défauts. Vous reconnaissez que votre décision d'utiliser une Version Bêta est prise à votre seule option et à vos propres risques, et que nous n'avons aucune obligation de vous fournir un support technique. Nous ne garantissons pas qu'un bogue, une erreur ou un autre défaut sera corrigé, et vous reconnaissez que nous pouvons interrompre à tout moment l'accès à une Version Bêta ou ne jamais la rendre généralement disponible. Dans la plus grande mesure permise par la loi, le paragraphe 11(a) (« Garantie limitée ») de la présente Convention ne s'applique pas aux Essais gratuits ou à l'utilisation d'une Version Bêta, lesquels sont fournis « tels quels », et nous déclinons toute responsabilité, indemnité ou garanties, expresses, implicites, légales ou autres. Vous renoncez par la présente à l'exercice de tout droit, revendication, plainte ou recours contre Devolutions dans le cadre de votre utilisation d'un Essai gratuit ou d'une Version Bêta.
- (d) Utilisation du service Wayk® Bastion Public. Dans la mesure où vous utilisez le Logiciel en combinaison avec notre service Wayk® Bastion Public, les Conditions d'utilisation de nos services en ligne (disponibles au <https://devolutions.net/fr/legal>) s'appliqueront à telle utilisation en addition aux termes de cette Convention.

### 3. Restrictions liées à la Licence

La Licence qui vous est octroyée est assujettie aux restrictions indiquées ci-dessous. Vous ne pouvez (et ne pouvez permettre tout Utilisateur ou autre personne de):

- (i) permettre l'utilisation du Logiciel ou son accès par un nombre de Techniciens qui excède la limite autorisée sous la Licence Client;
- (ii) procéder à une ingénierie inversée, désassembler, compiler ou décompiler le code objet du Logiciel, ou tenter par tout moyen de dériver, reconstruire ou découvrir son code source ou tout algorithme, format de fichier, programme ou interface sous-jacent;
- (iii) utiliser une version non-autorisée ou auto-modifiée du Logiciel;
- (iv) utiliser le Logiciel pour fin de développer des produits ou services concurrents;
- (v) utiliser le Logiciel d'une manière qui interfère ou perturbe son utilisation par toute autre personne;
- (vi) rendre publiquement disponible, distribuer, partager, louer, sous-licencier, céder, vendre, exploiter ou transférer le Logiciel, sauf tel qu'autorisé aux présentes;
- (vii) modifier, traduire, altérer ou améliorer le Logiciel ou la Documentation, incorporer ou combiner le Logiciel avec d'autres logiciels, ou créer toute œuvre qui en est dérivée;
- (viii) utiliser le Logiciel en violation des lois applicables ou des droits de tiers, incluant sans limitation toutes lois, réglementations ou droits en matière de propriété intellectuelle, de droit à la vie privée ou de protection des Données à caractère personnel.

Vous êtes responsable du respect de la Licence et des dispositions de la Convention par vos Techniciens lorsque ceux-ci utilisent le Logiciel et la Documentation. Vous demeurez responsable à l'endroit de Devolutions pour toutes actions et omissions commises par vos Techniciens en violation de la Convention et vous devez défendre et indemniser Devolutions contre toute réclamation ou dommage subi en lien avec telles actions et omissions.

#### 4. Frais et paiement

- (a) Ordres d'achat. Vous convenez que vos ordres d'achat (« **Ordres d'achat** ») ne sont pas subordonnés à la livraison de fonctionnalités futures et ne dépendent pas de tout commentaire public écrit ou verbal que nous aurions pu faire au sujet de fonctionnalités pouvant potentiellement être ajoutées au Logiciel. Sauf indication contraire, tous les montants indiqués aux Ordres d'achat et factures afférentes sont exprimés en dollars américains.
- (b) Frais et Paiement. L'octroi de la Licence est conditionnel au paiement ponctuel des frais de Licence Client spécifiés sur l'Ordre d'achat. Sauf tel que prévu aux présentes, les obligations de paiement ne sont pas annulables et les paiements versés en lien avec l'achat d'une Licence Client ne sont pas remboursables. Une méthode de paiement valide est nécessaire afin de traiter vos paiements. Si vous payez par carte de crédit, vous acceptez que les informations relatives à votre carte de crédit et vos données personnelles qui y sont reliées soient transmises à notre processeur de paiement tiers pour traiter votre paiement. Vous êtes responsable de nous fournir des coordonnées et informations de facturation complètes et exactes et de les tenir à jour. En soumettant vos informations de paiement, vous nous autorisez automatiquement, ainsi que notre processeur tiers, le cas échéant, à vous facturer tous les frais indiqués à votre facture au moyen de la méthode de paiement sélectionnée. Vous demeurez responsable d'acquitter tous les frais de transaction et de conversion de devises chargés par votre institution financière ou vos intermédiaires en lien avec de tels paiements.
- (c) Revendeurs. Si vous soumettez un Ordre d'achat ou achetez une Licence Client par l'entremise d'un revendeur autorisé (un « **Revendeur** »), vous devrez payer les frais applicables au Revendeur tels que convenus avec ce dernier, plutôt que de nous payer directement. L'Ordre d'achat indiquera les détails de votre transaction tels que communiqués par le Revendeur en votre nom, et nous ne sommes pas responsable des inexactitudes ou erreurs commises par le Revendeur à cet égard. Par les présentes, vous autorisez le Revendeur à nous communiquer vos informations afin de traiter votre Ordre d'achat, dont notamment votre nom ou celui de votre Organisation,

vos coordonnées courriel, votre adresse postale et/ou votre numéro de téléphone. Vos informations seront traitées conformément à notre Politique relative à la vie privée, disponible au <https://devolutions.net/fr/legal>. Les Revendeurs ne sont pas autorisés à modifier les termes de cette Convention ou à faire des promesses ou engagements en notre nom, et nous ne sommes liés par aucune obligation à votre endroit autres que celles expressément prévues à la présente Convention. Sauf indication contraire de notre part, si vous avez droit à un remboursement en vertu de cette Convention, nous rembourserons alors les frais applicables directement au Revendeur, et ce dernier sera seul responsable de vous rembourser tout montant approprié.

- (d) **Défaut de paiement.** Nous nous réservons le droit de suspendre ou de résilier votre Licence sans préavis ni responsabilité si nous déterminons à tout moment que vos informations de paiement ne sont pas à jour ou exactes ou si votre paiement accuse un retard (même si l'obligation de paiement incombe à votre Revendeur). Vous acceptez de nous rembourser tout frais de découvert et autres frais et dépenses raisonnables engagés dans le cadre du recouvrement de vos paiements en retard ou retournés.
- (e) **Modifications aux frais.** Nous pouvons, à notre entière discrétion et à tout moment, modifier ou mettre à jour nos frais de Licence Client, et toute telle modification deviendra effective à votre endroit au moment du prochain renouvellement de votre Période d'abonnement. Nous vous informerons à l'avance de tout changement apporté à nos frais.
- (f) **Taxes.** Les prix indiqués sur notre site web ne comprennent pas les taxes, prélèvements ou autres frais similaires pouvant être imposés par toute entité gouvernementales ou agence de perception en lien avec l'achat d'une Licence Client, y compris, à titre d'exemple, toute taxe sur la valeur ajoutée, taxe de vente ou retenue à la source. Les taxes applicables seront ajoutées sur votre Ordre d'achat et votre facture et vous acceptez de nous payer tels montants en totalité, sans droit de compensation ou de déduction.

## **5. Mises à jour, renouvellements et support à la clientèle**

- (a) **Mises à jour.** Les Mises à jour peuvent être installées sans frais additionnel pendant votre Période d'abonnement. Vous êtes responsables d'installer les Mises à jour disponibles. Vous reconnaissez que le défaut d'installer une Mise à jour peut affecter ou limiter l'utilisation de certaines fonctionnalités du Logiciel, affecter son niveau optimal de sécurité ou limiter notre capacité de répondre adéquatement à vos demandes de soutien technique.
- (b) **Renouvellements.** Vous pouvez renouveler votre Période d'abonnement avant son expiration en payant les frais de renouvellement alors applicables. Si votre Période d'abonnement prend fin sans être renouvelée, vos Techniciens ne seront plus en mesure d'utiliser le Logiciel et d'accéder à distance aux Ordinateurs gérés.
- (c) **Support à la clientèle.** Le support à la clientèle n'est accessible qu'aux Techniciens et le niveau de support applicable sera basé sur le plan de support sélectionné avec l'achat de votre Licence Client. Veuillez vous référer aux termes de l'Addenda relatif aux niveaux de support pour plus de détails, lesquels termes sont incorporés à la présente Convention et sont réputés en faire partie intégrante. Vous devez contacter notre équipe de support à la clientèle ([ticket@devolutions.net](mailto:ticket@devolutions.net)) pour toute question en matière de sécurité qui concerne le déploiement, la configuration ou les meilleures pratiques d'utilisation du Logiciel, et contacter promptement notre équipe de sécurité ([security@devolutions.net](mailto:security@devolutions.net)) en lien avec toute préoccupation, bogue ou vulnérabilité en matière de sécurité. Pour plus de détails, veuillez consulter notre Engagement à la Sécurité disponible au <https://devolutions.net/fr/legal>.

## **6. Sécurité et vie privée**

- (a) **Sécurité.** Vous êtes responsable d'assurer la sécurité et la confidentialité des codes de Licence qui vous sont émis. Vous acceptez de nous aviser immédiatement de toute utilisation non-autorisée de vos codes de Licence et Devolutions n'est pas responsable des pertes causées par de tels usages non-autorisés. Tous les codes de Licence qui vous sont émis demeurent la propriété de Devolutions et peuvent être annulés ou suspendus à tout

moment sans préavis ou responsabilité en cas d'un défaut de votre part ou de la part d'un Technicien de se conformer à la Convention.

- (b) Données à caractère personnel. Sauf tel que décrit dans la Politique relative à la vie privée de Devolutions disponible au <https://devolutions.net/fr/legal>, dont les dispositions pertinentes sont incorporées à la Convention pour en faire partie intégrante, Devolutions ne collecte et ne traite aucune Donnée à caractère personnel des Utilisateurs par l'entremise du Logiciel. Devolutions peut toutefois collecter des données anonymisées relatives aux systèmes d'opération, types d'appareils et sources de données utilisés avec le Logiciel, ainsi que certaines statistiques d'utilisation. Dans la mesure où vous utilisez le Logiciel pour collecter, accéder ou traiter des Données à caractère personnel stockées sur les Ordinateurs gérés ou qui concernent des Utilisateurs gérés, vous demeurez entièrement responsable de prendre toutes les mesures et protections appropriées afin de vous conformer aux lois applicables en matière de protection de la vie privée et des Données à caractère personnel, et vous vous engagez à défendre et indemniser Devolutions en lien avec toute réclamation de tiers résultant de votre défaut de vous conformer à ces obligations.

## 7. Droits de propriété et licences

- (a) Droits réservés. Sous réserve des droits limités expressément consentis aux présentes, nous nous réservons tout droit, titre et intérêt dans les Travaux et Contenus, incluant tout droit de propriété intellectuelle afférent. Aucun droit dans les Travaux et Contenus ne vous est conféré ou n'est conféré aux Utilisateurs sauf tel qu'expressément prévu à la présente Convention. Vous reconnaissez que les Travaux et Contenus sont protégés par les lois sur le droit d'auteur, les marques de commerce, les brevets et autres propriétés intellectuelles, et que toute violation ou tout détournement de ces droits par vous ou vos Techniciens nous donnera droit de vous réclamer des dommages en vertu de ces lois.
- (b) Suggestions. Vous nous octroyez, en votre nom et au nom de vos Techniciens, une licence perpétuelle, irrévocable, mondiale, libre de droits, sous-licenciable et transférable d'utiliser, copier, divulguer, licencier, distribuer, exploiter et commercialiser gratuitement et de quelque manière que ce soit toute Suggestion que vous ou vos Techniciens nous communiquent, sans droit de compensation ou autre restriction. Dans la mesure où nous utilisons une Suggestion pour créer ou développer une Mise à jour, vous reconnaissez et acceptez que cette Mise à jour (incluant tous les droits de propriété intellectuelle afférents) constitue notre propriété exclusive et qu'aucune Suggestion ne sera considérée comme l'une de vos informations confidentielles.

## 8. Logiciels libres

Vous reconnaissez que: (i) le Logiciel peut incorporer des composantes de Logiciels libres qui font l'objet de Licences publiques; (ii) chaque Logiciel libre est régi par les termes de sa Licence publique; (iii) cette Convention ne restreint pas et ne vise pas à restreindre les droits qui vous sont conférés par les Licences publiques; et (iv) toutes les exclusions et limitations de garantie et de responsabilité prévues aux Licences publiques quant aux Logiciels libres s'appliquent à vous et aux Utilisateurs (le cas échéant), et Devolutions n'offre aucune (et n'est réputée offrir aucune) garantie expresse ou implicite ou indemnité à l'égard des Logiciels libres qui ne sont pas expressément offertes dans les Licences publiques.

## 9. Autorisation consentie à Devolutions

Vous consentez et nous autorisez par la présente à afficher et reproduire sur notre site web votre marque de commerce, nom de commerce et/ou logo pour la seule fin de promouvoir le fait que vous utilisez notre Logiciel. Vous nous autorisez aussi à utiliser votre logo affiché sur notre site web comme lien externe vers votre site web. Vous pouvez annuler et révoquer ces autorisations en tout temps en nous envoyant votre requête par courriel à [infos@devolutions.net](mailto:infos@devolutions.net). Nous ferons tous les efforts raisonnables afin de retirer votre nom de commerce, marque de commerce et/ou logo ainsi que tout lien externe vers votre site web à l'intérieur d'un délai raisonnable suivant la réception de votre requête.

## 10. Indemnisation

- (a) Nos obligations d'indemnisation. Nous vous défendrons contre toute réclamation intentée contre vous par un tiers alléguant que le Logiciel, lorsque utilisé en conformité avec cette Convention, porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle de ce tiers (une « **Réclamation à votre encontre** »), et vous indemniserons de tous dommages et coûts qui vous auront été imposés de façon finale et sans appel par un tribunal de juridiction compétente (ou de tout montant payé par vous en vertu d'un règlement que nous aurons approuvé par écrit) résultant d'une telle Réclamation à votre encontre, conditionnellement à ce que (a) vous nous avisiez promptement par écrit de toute Réclamation à votre encontre, (b) vous nous donniez le contrôle exclusif de la défense et du règlement de la Réclamation à votre encontre (étant entendu que nous ne pourrions régler aucune Réclamation à votre encontre à moins que ce règlement ne vous libère inconditionnellement de toute responsabilité), et (c) vous nous fournissiez toute assistance raisonnable, à nos frais. Si nous déterminons que ces actions sont raisonnablement nécessaires afin d'éviter notre responsabilité, nous pourrions, à notre discrétion et à nos frais, (i) obtenir les licences requises afin de vous permettre de continuer à utiliser le Logiciel conformément à la Convention, (ii) substituer le Logiciel par un autre logiciel offrant substantiellement les mêmes fonctionnalités, ou (iii) mettre fin à la Licence et vous rembourser les frais d'abonnement couvrant la balance de votre Période d'abonnement. Les obligations d'indemnisation stipulées ci-dessus ne s'appliquent pas si (1) le Logiciel est modifié par toute personne autre que nous, dans la seule mesure où la Réclamation à votre encontre découle de cette modification, (2) la Réclamation à votre encontre découle de votre utilisation du Logiciel faite en violation de la Convention, de la Documentation, d'un Addenda ou des lois applicables, ou (3) si vous convenez d'un règlement ou faites des admissions à l'égard d'une Réclamation à votre encontre sans notre consentement préalable écrit. Les recours stipulés ci-dessus représentent la seule responsabilité de Devolutions et vos seuls recours en lien avec toute violation réelle ou alléguée de propriété intellectuelle par le Logiciel.
- (b) Vos obligations d'indemnisation. Vous vous engagez à prendre notre défense et nous indemniser à l'égard de tous coûts, dommages, pertes, responsabilités et frais (incluant les honoraires et frais raisonnables d'avocats) résultant de toute réclamation, demande, poursuite ou procédure découlant de (ou liée à) votre violation de la Convention ou l'utilisation non conforme du Logiciel par vos Techniciens (une « **Réclamation** »). Nous nous engageons à (i) vous informer rapidement par écrit de toute Réclamation, (ii) vous apporter, à votre demande et à vos frais, toute assistance et collaboration raisonnable, et (iii) vous permettre de prendre le contrôle exclusif de la défense et du règlement de la Réclamation, étant entendu toutefois que vous ne pouvez régler aucune Réclamation à moins que le règlement ne nous exonère inconditionnellement de toute responsabilité et que nous puissions participer à la défense de la Réclamation avec nos propres avocats, à notre seule option et à nos seuls frais.

## 11. Garantie limitée

- (a) Garantie limitée. Sauf tel que prévu ci-dessous, Devolutions garantit que le Logiciel fonctionnera de façon substantiellement conforme aux spécifications, fonctionnalités et opérations décrites dans la Documentation pendant le terme de votre Période d'abonnement (la « **Garantie limitée** »).
- (b) Exclusions. La Garantie limitée ne s'applique pas aux Essais gratuits et à l'utilisation d'une Version Bêta du Logiciel ou si le défaut résulte de l'une ou l'autre des situations suivantes: (i) tout défaut ou défaillance d'un Ordinateur; (ii) tout dysfonctionnement, défaut ou défaillance causé par un usage anormal ou abusif, un accident, une négligence, une installation, opération ou maintenance inappropriée, un vol, un vandalisme, un événement de force majeure, un acte terroriste, une panne de courant ou surtension, une défaillance de batterie, ou une défaillance ou insuffisance du réseau wi-fi; (iii) tout acte ou omission de votre part ou de la part d'un Utilisateur ou d'un tiers, incluant un acte de piratage informatique ou autre acte répréhensible, malicieux ou illégal, ou toute autre cause hors de notre contrôle raisonnable; (iv) toute défectuosité qui ne nous est pas divulguée à l'intérieur de votre période de Garantie limitée; (v) un dysfonctionnement causé par une défectuosité du matériel informatique ou autres logiciels installés sur vos Ordinateurs; (vi) le Logiciel n'est pas installé, mis à jour, configuré ou utilisé conformément à la Convention, la Documentation ou nos recommandations en matière de sécurité; ou (vii) toute utilisation du Logiciel en combinaison avec des technologies, équipements ou autres logiciels qui ne sont pas supportés ou compatibles. Sans limiter ce qui précède, Devolutions ne représente ou ne

garantit aucunement que le Logiciel est ou sera compatible avec toutes les technologies, plateformes, environnements ou dispositifs (autres que ceux mentionnés spécifiquement dans la Documentation), et sujet à la Garantie limitée ci-dessus, vous reconnaissez que Devolutions pourra cesser ou suspendre à tout moment le support ou l'intégration d'une technologie, d'un protocole, d'un logiciel ou d'une application spécifique par le Logiciel sans responsabilité à votre endroit, dans la mesure où Devolutions est légalement tenue de le faire ou si la technologie, le protocole ou le logiciel en question est désuet ou n'est plus disponible ou utilisé. Les disparités mineures dans la Documentation ne doivent pas être considérées ou traitées comme étant des erreurs dans le Logiciel.

- (c) Recours. Notre seule responsabilité et vos seuls recours en lien avec notre Garantie limitée seront, à notre option exclusive, de (i) déployer nos efforts commercialement raisonnables afin d'apporter les corrections, additions, modifications ou ajustements au Logiciel qui sont nécessaires afin qu'il opère conformément à la Garantie limitée, (ii) remplacer le Logiciel par un autre logiciel conforme ayant des fonctionnalités substantiellement similaires ou (iii) mettre fin à la Licence et vous rembourser les frais d'abonnement couvrant la balance de votre Période d'abonnement. Nous ne garantissons aucunement que toutes les erreurs ou défauts rapportés seront corrigés à l'intérieur d'un certain délai ou qu'elles seront effectivement corrigées.
- (d) Exclusions. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSÉMENT SPÉCIFIÉE CI-DESSUS, LE LOGICIEL EST FOURNI « TEL QUEL » ET NOUS NOUS DÉGAGEONS EXPRESSÉMENT DE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES (QUE CELLES-CI DÉCOULENT DES LOIS EN VIGUEUR, DU DROIT COMMUN, DES COUTUMES, DE L'USAGE OU AUTREMENT) QUANT À TOUTE QUESTION, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE DE TITRE, LA GARANTIE DE NON-VIOLATION DES DROITS DES TIERS (Y COMPRIS TOUT DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE), LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'EXACTITUDE, D'ACCESSIBILITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU LA GARANTIE IMPLICITE RÉSULTANT DE L'EXÉCUTION D'UNE OBLIGATION, D'UNE NÉGOCIATION OU D'UN USAGE DE COMMERCE. VOUS ASSUMEZ L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ ET TOUS LES RISQUES LIÉS À VOTRE DÉCISION D'UTILISER LE LOGICIEL POUR ATTEINDRE VOS REQUIS, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS, DIVULGUÉS OU NON. NOUS NE FAISONS AUCUNE REPRÉSENTATION ET N'OFFRONS AUCUNE GARANTIE À L'EFFET QUE LE LOGICIEL SERA EXEMPT D'ERREURS, DE VIRUS, D'INTERRUPTIONS OU AUTRES DÉFAILLANCES. NOUS NE DONNONS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉGARD DE TOUTE COMPOSANTE DE TIERS INCORPORÉE AU LOGICIEL OU INTERAGISSANT AVEC CE DERNIER. LES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS DE GARANTIES ÉNUMÉRÉES CI-DESSUS SONT EN ADDITION À (ET NON EN REMPLACEMENT DE) TOUTES AUTRES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE GARANTIE PRÉVUES AUX LICENCES PUBLIQUES APPLICABLES AUX LOGICIELS LIBRES, LESQUELLES SONT INCORPORÉES À CETTE CONVENTION PAR RÉFÉRENCE ET SONT PRÉSUMÉES S'APPLIQUER À VOUS ET VOS UTILISATEURS POUR NOTRE BÉNÉFICE ET CELUI DE TOUT CONTRIBUTEUR AUX LOGICIELS LIBRES (SELON LE CAS).

## 12. Limitations de responsabilité

- (a) Limitation de responsabilité. DANS LA PLUS GRANDE MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, ET À L'EXCEPTION DE NOTRE OBLIGATION D'INDEMNISATION PRÉVUE AU PARAGRAPHE 10(a), EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE DEVOLUTIONS EN LIEN AVEC LA CONVENTION OU DÉCOULANT DE CELLE-CI OU DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL NE PEUT EXCÉDER LE MONTANT TOTAL DES FRAIS D'ABONNEMENTS PERÇUS À L'ÉGARD DU LOGICIEL DANS LES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT À L'ORIGINE DE CETTE RESPONSABILITÉ. VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE LA FINALITÉ PRINCIPALE DE CET ARTICLE 12(a) EST DE RÉPARTIR ENTRE LES PARTIES LES RISQUES DÉCOULANT DE LA PRÉSENTE CONVENTION ET DE LIMITER NOTRE RESPONSABILITÉ POTENTIELLE EU ÉGARD AUX FRAIS DE LICENCE PAYÉS, LESQUELS AURAIENT ÉTÉ SUBSTANTIELLEMENT PLUS ÉLEVÉS SI NOUS AVIONS DÛ ASSUMER UNE RESPONSABILITÉ PLUS GRANDE QUE CELLE PRÉVUE AUX PRÉSENTES. LA PRÉSENTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE INDÉPENDAMMENT DE LA NATURE DE LA CAUSE, QUE CELLE-CI SOIT CONTRACTUELLE, EXTRA-CONTRACTUELLE OU STATUTAIRE, MAIS NE LIMITERA AUCUNEMENT VOS OBLIGATIONS DE



PAIEMENT EN VERTU DE LA CONVENTION. DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ UNE EXCLUSION OU LIMITATION DE RESPONSABILITÉ PRÉVUE À CETTE CONVENTION NE PEUT ÊTRE VALIDE OU EXÉCUTOIRE EN VERTU DES LOIS APPLICABLES, CETTE EXCLUSION OU LIMITATION DEVIENDRA INOPPOSABLE DANS LA SEULE LIMITE DE SON INAPPLICABILITÉ, ÉTANT ENTENDU QUE LES AUTRES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS PRÉVUES AUX PRÉSENTES DEMEURERONT ENTIÈREMENT VALIDES ET EXÉCUTOIRES, SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS DEVOLUTIONS NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DÉCOULANT DE VOTRE DÉFAUT DE PROCÉDER À LA SAUVEGARDE RÉGULIÈRE DE VOS DONNÉES, DE PROCÉDER À LA VÉRIFICATION RÉGULIÈRE DE CES SAUVEGARDES ET DE METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ET MESURES DE SÉCURITÉ EFFICACES À L'ÉGARD DE VOS ORDINATEURS.

- (b) Exclusion des dommages indirects et consécutifs. DANS LA PLUS GRANDE MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, EN AUCUN CAS DEVOLUTIONS NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE À VOTRE ENDROIT OU À L'ENDROIT D'UN UTILISATEUR POUR (i) TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSÉCUTIF, INCIDENT, PUNITIF OU EXEMPLAIRE, (ii) TOUT DOMMAGE LIÉ À L'INTERRUPTION DES AFFAIRES OU À LA PERTE DE REVENUS, DE PROFITS OU D'ACHALANDAGE, (iii) TOUT DOMMAGE RELIÉ AUX ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE, À DES FAILLES DE SÉCURITÉ, À LA PERTE OU CORRUPTION DE DONNÉES, FICHIERS OU PROGRAMMES INFORMATIQUES, POUVANT DÉCOULER, DANS CHAQUE CAS, DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL, DE LA FOURNITURE OU DU DÉFAUT DE FOURNIR UN SUPPORT OU AUTRES SERVICES, OU EN RAISON DE TOUTE AUTRE CAUSE, QUE CELLE-CI SOIT D'ORIGINE CONTRACTUELLE, EXTRA-CONTRACTUELLE OU STATUTAIRE, MÊME SI DEVOLUTIONS AVAIT ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

### 13. Terme et résiliation

- (a) Terme de la Convention. Cette Convention prend effet dès la confirmation de votre Ordre d'achat et demeure en vigueur jusqu'à la résiliation ou l'expiration de votre Période d'abonnement, selon le cas.
- (b) Résiliation de la Convention. Une partie peut résilier la Convention (i) 30 jours après avoir envoyé un avis de défaut important à l'autre partie dans la mesure où ce défaut n'a pas été corrigé à l'intérieur de ce délai, ou (ii) immédiatement si l'autre partie cesse ses opérations, fait l'objet d'une procédure ou requête en matière de faillite ou d'insolvabilité, ou fait cession de ses biens à ses créanciers ou à un séquestre, syndic de faillite ou autre officier similaire. Nonobstant ce qui précède, nous pouvons résilier la Convention (et la Licence qui y est rattachée) sans préavis si vous êtes en défaut de vous conformer à vos obligations prévues aux paragraphes 3 (« Restrictions ») ou 14(i) (« Administration des exportations »).
- (c) Remboursement en cas de résiliation. Si vous résiliez la Convention conformément au paragraphe 13(b) (« Résiliation de la Convention »), nous vous rembourserons les frais d'abonnement couvrant la balance de votre Période d'abonnement. Dans la mesure où nous résilions la Convention conformément à ce même paragraphe 13(b), ou si vous décidez de mettre fin à votre Période d'abonnement de façon anticipée pour toute autre raison ou sans raison, les frais de licence prépayés ne seront pas remboursés.
- (d) Effet de la résiliation. Suivant la résiliation de la Convention, quelle qu'en soit la raison, la Licence sera automatiquement annulée et vous devrez immédiatement cesser d'utiliser le Logiciel et détruire toute copie en votre possession ou sous votre contrôle. Suivant notre demande écrite, vous devrez nous délivrer un certificat signé par l'un de vos dirigeants autorisés déclarant que vous vous êtes conformé à toutes vos obligations prévues au présent paragraphe.
- (e) Survie de certaines dispositions. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, toutes dispositions de la Convention qui doivent nécessairement y survivre afin de donner effet aux finalités de la Convention et aux intentions des parties exprimées aux présentes survivront à la résiliation de la Convention.

#### 14. Dispositions générales

- (a) Avis. Sauf tel que prévu aux présentes, tout avis lié à la Convention devra se faire par écrit et sera réputé être délivré (a) immédiatement si délivré en personne, (b) le deuxième jour ouvrable après son envoi par courrier ou messenger de première classe, ou (c) le jour même si délivré par courriel.
- (b) Amendements à la Convention. Nous nous réservons le droit d'amender et de mettre à jour la Convention de temps à autre et de publier toute nouvelle version sur notre site web. Les amendements à la Convention ne s'appliqueront à vous qu'à partir du renouvellement de votre Licence Client et ne s'appliqueront pas dans le cadre de votre Période d'abonnement alors en cours. Sauf si nous considérons, à notre seule discrétion, qu'une modification à la Convention est importante à l'égard de vos droits et obligations, nous ne vous aviserons pas lorsque la Convention sera amendée ou mise à jour mais nous indiquerons sa dernière date de révision sur notre site web. Si vous n'êtes pas en accord avec les modifications apportées à la Convention, en tout ou en partie, vous pouvez opter de ne pas renouveler votre Période d'abonnement et de cesser d'utiliser le Logiciel. En renouvelant votre Période d'abonnement ou en continuant à utiliser le Logiciel après l'entrée en vigueur des modifications à la Convention, vous acceptez d'être lié à la Convention telle que modifiée et à vous y conformer.
- (c) Cession. Vous ne pouvez céder, transférer ou sous-licencier vos droits et obligations aux présentes sans notre approbation préalable écrite, que ce soit par contrat, par opération de la loi ou autrement, sauf si la cession est effectuée à une Société Affiliée ou dans le cadre d'une réorganisation corporative, consolidation, fusion, acquisition ou vente de la totalité ou quasi-totalité de vos actifs. Nous avons le droit de transférer en tout temps nos droits et obligations prévus aux présentes (sujet à ce que nous vous en avisions) et d'exécuter nos obligations, en tout ou en partie, par l'entremise de tiers sous-traitants. Sous réserve de ce qui précède, cette Convention est au bénéfice et lie les parties aux présentes ainsi que leurs successeurs et ayants cause respectifs.
- (d) Vérification. À notre demande écrite, vous nous confirmerez par écrit que le Logiciel est utilisé en conformité avec la Convention et vous collaborerez de façon raisonnable afin de nous fournir les informations et documents en support à cette confirmation. Si nous découvrons que le Logiciel est utilisé en violation de la Convention, nous nous réservons le droit de résilier la Convention en addition à tout autre droit ou recours que nous pourrions exercer en vertu des présentes ou des lois applicables.
- (e) Droit applicable; Juridiction. Cette Convention est régie et interprétée en vertu des lois de la province de Québec, Canada, sans référence aux principes et règles de conflits de lois. Cette Convention n'est pas régie par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.
- (f) Règlement des différends – CLAUSE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE. Les parties reconnaissent et conviennent que tout(e) réclamation, dispute, différend ou controverse (excluant tout recours en injonction) issu(e) de la Convention ou en lien avec celle-ci ou sa violation réelle ou alléguée sera résolu(e) exclusivement par arbitrage sous l'égide du Centre Canadien d'Arbitrage Commercial conformément à son Règlement général d'arbitrage commercial alors en vigueur. L'arbitrage sera tenu devant un seul arbitre à Montréal, Province de Québec, dans la langue anglaise ou toute autre langue convenue par les parties d'un commun accord. La décision de l'arbitre sera finale, exécutoire et sans possibilité d'appel. Chaque partie devra assumer en parts égales les frais d'arbitrage (à l'exception des frais et honoraires de leurs procureurs respectifs). Malgré ce qui précède, rien aux présentes n'empêche une partie d'intenter un recours en injonction ou autres mesures provisoires devant les tribunaux afin de protéger ses droits et intérêts, incluant pour fin de prévenir ou faire cesser tout(e) violation ou détournement de ses droits de propriété intellectuelle, et les parties conviennent de soumettre tout tel recours aux tribunaux compétents ayant juridiction dans le district de Montréal, province de Québec, à l'exclusion de tout autre tribunal. Chaque partie renonce par les présentes à invoquer toute défense ou intenter toute requête fondée sur le manque de juridiction personnelle ou le *forum nonconveniens* dans le cadre de toute procédure intentée devant ces tribunaux.

- (g) Invalidité partielle. Si une disposition de la Convention est déclarée illégale, nulle, ou inapplicable pour quelque raison que ce soit par un tribunal compétent, telle disposition devra alors continuer de recevoir application dans les limites permises par la loi afin de donner effet autant que possible à l'intention des parties, et les autres dispositions de la Convention continueront de s'appliquer et de recevoir leur plein effet.
- (h) Administration des exportations. Le Logiciel peut être soumis à des lois et réglementations du Canada, des États-Unis ou d'autres juridictions en matière d'exportation, incluant celles de votre pays d'origine. Vous vous engagez à vous conformer à ces lois afin de faire en sorte que le Logiciel ne soit pas : (i) utilisé ou exporté, directement ou indirectement, en violation de ces lois; (ii) utilisé ou relié à une intention d'être utilisé à des fins prohibées par ces lois, incluant, sans s'y limiter, la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Sans limiter la généralité de ce qui précède, vous confirmez ne pas faire partie des personnes ou entités non autorisées nommées sur les listes établies par les gouvernements du Canada et des États-Unis, et que vous ne permettrez à aucune tierce partie d'accéder, d'utiliser ou d'exporter le Logiciel dans un pays assujéti à un embargo du Canada, des États-Unis ou de votre pays d'origine.
- (i) Force Majeure. Aucune partie n'est réputée être en défaut ou autrement responsable en cas de tout délai ou défaut d'exécution de ses obligations prévues à cette Convention (autres qu'une obligation de paiement) en raison d'un événement de force majeure ou de toute autre cause imprévisible hors de son contrôle raisonnable.
- (j) Non-exercice des droits. Le défaut d'une partie d'exercer l'un ou l'autre de ses droits en vertu de la Convention ne constitue aucunement une renonciation par cette partie à l'exercice ultérieur de ces droits. La renonciation d'une partie à l'égard d'un défaut en vertu de la Convention ne constitue pas une renonciation à l'égard de tout autre défaut en vertu de celle-ci. Afin d'être valide, une renonciation doit être donnée par écrit et de façon explicite par un représentant autorisé de la partie acceptant de renoncer à son droit.
- (k) Choix des recours. Tous les droits et recours prévus aux présentes ou découlant de la loi sont cumulatifs et peuvent être exercés seuls ou de façon concurrente sauf indication contraire dans les présentes. Le manquement par l'une des parties à faire valoir toute disposition des présentes n'empêchera pas son exercice ultérieur.
- (l) Entente complète. Chaque partie convient que la Convention constitue l'entente intégrale entre les parties relativement à l'utilisation du Logiciel et aux autres objets couverts aux présentes. Cette Convention a préséance sur toutes propositions, négociations et communications, verbales ou écrites, entre les parties relativement aux objets des présentes, à moins d'une entente écrite à l'effet contraire. Tout terme stipulé sur un bon de commande, confirmation, facture ou autre document (incluant tout document ou entente conclu avec un revendeur autorisé duquel vous avez obtenu le Logiciel) qui est différent ou incompatible avec les termes et conditions de cette Convention n'aura aucun effet exécutoire sur les parties, même si signé et retourné, à moins qu'il n'y soit expressément stipulé que tel terme aura préséance sur les termes et conditions des présentes. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre l'un ou l'autre des documents suivants, leur ordre de priorité sera: (1) l'Ordre d'achat, (2) la Convention, (3) les Addendas, et (4) la Documentation.